



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 3 septembre 2024 à 9 h 05 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris-Parent, Mike Duggan, Catherine Craig- St-Louis, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, messieurs les conseillers, Gilles Chagnon, Daniel Champagne et Denis Girouard.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Vincent Roy, attaché politique et M<sup>e</sup> Véronique Denis, greffière, ainsi que Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Ana Flavia Alves, directrice de la performance organisationnelle, intelligence d'affaires et scientifique et Rachel Rivard, Cheffe de service, Communications.

### **CP20240903-P1      THÉMATIQUES PRIORITAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE POUR 2024**

Présentation par madame Ana Flavia Alves.

Objectif de la présentation :

Faire approuver les thématiques prioritaires, recommandées par le comité exécutif pour la collaboration en 2024 entre la Ville et le Conseil scientifique.

Plan de la présentation :

1. Introduction;
2. Mise en contexte;
3. Thématiques proposées;
4. Prochaines étapes.

Recommandations :

Approuver les quatre thématiques prioritaires de recherche pour l'année 2024, soit :  
L'intelligence artificielle;  
Le logement et l'itinérance;  
Changements climatiques/protection de la biodiversité;  
Les transports intelligents et la mobilité durable.

**Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin se joint à la rencontre à 9 h 15.**

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

Madame la conseillère Anik Des Marais remercie le comité exécutif pour l'ajout de la thématique pour les changements climatiques et de la protection de la biodiversité. Elle demande par ailleurs comment les experts identifiés pourront contribuer à cette thématique et demande de plus amples détails sur l'intelligence artificielle. Madame Ana Flavia Alves explique comment le profil des membres du Conseil scientifique pourra être mis à contribution, notamment en raison de leurs réseaux de contacts. En ce qui a trait à l'intelligence artificielle, elle mentionne que les besoins des services de la Ville seront identifiés, pour faire une veille et fournir différentes réponses à ceux-ci.

Monsieur le conseiller Marc Bureau remercie également les membres du comité exécutif pour l'ajout de la thématique sur les changements climatiques/protection de la biodiversité et se dit confiant des travaux qui pourront être réalisés.

Monsieur le conseiller Mike Duggan questionne l'absence d'un expert en analyse économique et demande s'il sera éventuellement prévu d'avoir un économiste sur le Conseil scientifique. Madame Alves mentionne que sa composition pourra être évolutive, avec explications sur les liens ponctuels possibles avec d'autres experts, advenant des besoins en ce sens. Monsieur Duggan demande par ailleurs quels éléments seront éventuellement présentés au conseil municipal, en appui à leur prise de décisions. En ce qui a trait au fonctionnement et à la gouvernance, madame Alves souligne que des ajustements seront faits avec le temps. Le Conseil scientifique ne prendra pas de décision, mais pourra les influencer avec les données présentées. Des explications sont également données par madame Alves relativement aux recommandations qui pourraient être formulées pour l'intelligence artificielle.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin adresse un questionnement relativement au fonctionnement du Conseil scientifique et demande si les comités/commissions de la Ville pourront formuler des questions au Conseil scientifique, en lien avec les thématiques présentées. Monsieur Sabourin demande si tous les citoyens, élus et employés pourront poser des questions. Madame Alves mentionne que le tout devra être adopté, en fonction de la disponibilité des scientifiques.

**Madame la conseillère Isabelle N. Miron se joint à la rencontre à 9 h 25.**

Madame la conseillère Caroline Murray se dit impressionnée de la composition du Conseil scientifique, ajoutant qu'il s'agit d'une bonne nouvelle et que la Ville se donne les moyens de ses ambitions.

Monsieur le conseiller Mario Aubé souhaite confirmer que les thématiques seront présentées pour adoption le 24 septembre 2024 et demande quels seront les suivis faits à la fin de l'année. Il demande par ailleurs comment le conseil municipal pourra utiliser ces données, dans quelle mesure leur application sera obligatoire. Monsieur le conseiller Steven Boivin invite madame Alves à répondre à la question administrative, le volet politique appartenant aux élus. En ce qui a trait à l'échéancier, madame Alves mentionne qu'il s'agit en effet des thématiques 2024 et que les prochaines pourront être adoptées seulement à l'automne 2025 : il s'agit d'un cycle annuel. Monsieur Aubé souhaite avoir des précisions sur les présentations qui seront faites au conseil municipal. Madame Alves mentionne qu'il y aura un rapport annuel, mais que l'idée est de fournir de l'information en continu. Advenant que des thématiques soient toujours d'actualité après 1 an, elles pourraient être renouvelées, également en fonction du financement disponible. Monsieur Aubé réitère sa question relative à l'utilisation des données par le conseil municipal. Monsieur Boivin mentionne qu'il s'agira de recommandations d'expert, mais que chaque élu demeure avec son pouvoir discrétionnaire de décision.

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis fait mention du sérieux de l'outil présenté. Elle se questionne par ailleurs sur la dynamique avec les services et l'identification des thématiques. Elle ne souhaite pas que le temps du Conseil scientifique soit gaspillé et comprend que le dossier sera en évolution continue.

Monsieur le conseiller Steve Moran souligne l'avantage du Conseil scientifique, notamment pour l'accès aux données, mais aussi pour la position de l'UQO dans ce dossier. Il demande si une collaboration existe avec d'autres villes pour le volet scientifique. Madame Alves explique que la Ville de Gatineau sera la première à nommer un Conseil scientifique, que d'autres ont nommé des scientifiques en chef dans leur organisation. Elle mentionne l'existence d'une table de scientifiques en chef provincialement et que nos experts y siègent. Elle fait également mention d'un réseau mis en place par son service, auquel 43 villes sont membres, pour permettre les échanges relatifs à ce dossier.

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire souligne l'apport de l'UOQ et fait écho à madame Murray en ce qui a trait à la qualité des membres du Conseil scientifique. Elle mentionne qu'il serait intéressant que le conseil municipal puisse initier les besoins et les thématiques, pour s'assurer d'une réponse à la réalité. Madame Bélizaire mentionne aussi qu'il sera important de tenir compte du vécu des citoyens dans les analyses, que cet apport doit aller au-delà des données scientifiques. Concernant le bilan, madame Bélizaire croit qu'il serait intéressant de connaître la date où il sera présenté.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette remercie madame Alves pour la présentation et la démarche réalisée, la Ville de Gatineau étant la première à mettre en place un Conseil scientifique. Elle mentionne que son rôle sera d'éclairer les décideurs, sans se substituer au conseil municipal. Madame la mairesse mentionne qu'il s'agit d'un outil important dont la Ville se dote.

Les membres sont en accord avec les recommandations présentées.

**Fin du comité plénier public à 9 h 43.**